

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures): Oui, monsieur l'Orateur. Nous sommes enthousiasmés par l'attitude adoptée hier aux Nations Unies par le président des États-Unis. Nous considérons le texte de la charte des droits de l'homme comme fondamental.

M. Diefenbaker: Sans rien faire pour qu'il soit respecté!

M. MacEachen: Récemment, à la Commission des droits de l'homme des Nations Unies, nous avons essayé d'obtenir qu'on débattre une résolution demandant qu'on tienne une enquête internationale indépendante au sujet des tueries systématiques qui ont lieu en Ouganda. Cette résolution a été rejetée ou mise de côté parce que dans ce domaine, et c'est regrettable, les exigences ne sont pas les mêmes partout dans le monde. En vertu de l'Acte final d'Helsinki, les pays ont aussi convenu de se surveiller l'un l'autre pour garantir le respect de ces engagements. Le message du président est donc tout à fait conforme à notre politique et nous l'appuierons comme nous l'avons fait par le passé.

Des voix: Bravo!

L'OPPORTUNITÉ DE LA CESSATION DE L'AIDE AUX PAYS QUI VIOLENT LES DROITS FONDAMENTAUX

M. Andrew Brewin (Greenwood): Je remercie le ministre de sa déclaration, mais n'irait-il encore un peu plus loin? Le Canada s'entendrait-il avec les autres pays pour cesser d'aider directement ou indirectement, par l'entremise d'organismes nationaux ou internationaux, les pays qui violent régulièrement les droits fondamentaux de l'homme?

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures): Cette question a une portée très vaste. J'imagine qu'aucun d'entre nous ne souhaite que nous cessions de fournir une aide alimentaire, par exemple, aux pays pauvres. Puis, il y a la question de l'aide économique. Cette question a été soulevée récemment par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures qui a demandé si l'installation d'un réseau d'irrigation ou d'une cimenterie dans un pays en voie de développement aidait davantage les chômeurs et les pauvres du pays ou bien un régime qui peut ne pas se soucier tellement des droits de l'homme. Il est très difficile de répondre à cette question, mais j'estime qu'à cause de l'élément d'urgence qui se rattache actuellement aux droits de l'homme, nous devrions essayer d'y répondre et c'est ce que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures s'est engagé à faire.

* * *

LES POSTES

PROPOSITION D'AFFECTATION À LA PROTECTION DU COUGAR DES RECETTES PROVENANT DE LA VENTE À L'ÉTRANGER DES NOUVEAUX TIMBRES DE 12 CENTS

M. Bill Clarke (Vancouver Quadra): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Postes. Il s'agit de l'émission d'un timbre de 12 cents représentant le cougar

Questions orales

dont le nom scientifique est *felis concolor* et dont on ne compte plus que 100 spécimens vivants en Amérique du Nord, exception faite de la Floride. Puisque le ministère des Postes n'a pas de modèle à payer cette fois-ci, le gouvernement a-t-il envisagé la possibilité de créer, grâce au produit de la vente du timbre à l'étranger, un fonds de protection pour cette espèce en voie d'extinction?

Des voix: Bravo!

L'hon. J.-J. Blais (ministre des Postes): Je remercie le député d'avoir attiré l'attention des Canadiens sur l'émission d'un nouveau timbre-poste représentant un individu de cette espèce en voie de disparition. Sa question me fournit l'occasion de faire un peu de promotion pour ce timbre. Ceci dit, monsieur l'Orateur, j'aimerais aussi le remercier de me fournir cette occasion de faire un peu de réclame pour ce timbre. J'examinerai très attentivement sa suggestion et j'espère que la vente de ce timbre permettra de réunir les fonds nécessaires pour y donner suite.

* * *

● (1200)

LA FAUNE

LA POSSIBILITÉ DE RESTRICTIONS PLUS SÉVÈRES À LA DÉLIVRANCE DE PERMIS POUR LA GARDE EN CAPTIVITÉ DES OISEAUX AQUATIQUES MIGRATEURS

M. Bruce Halliday (Oxford): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre des Pêcheries et de l'Environnement, j'aimerais adresser ma question à son secrétaire parlementaire. Ce dernier sait-il ou croit-il que le ministre sache si le Service canadien de la faune a décidé ou envisage de restreindre la délivrance du permis aux personnes qui gardent en captivité des oiseaux aquatiques migrateurs?

M. Jim Fleming (secrétaire parlementaire du ministre des Pêcheries et de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, je ne crois pas que l'on prévoit d'autres restrictions pour l'instant, bien qu'il y en ait eu récemment qui auraient pu susciter la question du député. Je sais qu'aux termes de la loi, un permis est nécessaire à toute personne qui veut avoir en sa possession un oiseau d'une catégorie prévue aux règlements de la loi sur la convention concernant les oiseaux migrateurs. J'ignore si on envisage d'autres restrictions pour l'instant mais je vais m'en assurer et en avisera le député.

M. Halliday: Monsieur l'Orateur, j'aurais une question supplémentaire. Vu sa réponse, le secrétaire parlementaire sait-il si le ministre exigera que le Service canadien de la faune consulte des groupes intéressés comme le Canadian Ornamental Pheasant and Game Bird Association avant de recommander des changements; et peut-il nous assurer que si on adopte de nouveaux règlements, ils seront conformes à ceux qu'ont adoptés d'autres signataires de la convention concernant les oiseaux migrateurs et non pas plus stricts?